

Pêches. Ce n'est pas à ce ministère qu'il faut attribuer sa démission, si l'on peut dire. Il ne devrait pas s'en prendre à lui. Alors qu'il était secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts, le ministre faisait grand cas de ses connaissances, non pas parce que c'était un remarquable producteur de tomates mais à cause du grand intérêt qu'il portait à la pêche. Il réside dans une région où la pêche des poissons d'eau douce était prospère avant que la pollution n'intervienne.

M. le président: A l'ordre. Le député invoque-t-il le Règlement?

M. Whelan: Monsieur le président, j'aimerais dire que la pêche existe encore dans ma région.

Une voix: Où veut-il en venir?

M. Whelan: De même que les pêcheurs de ma région, la poursuite du débat sur cette mesure m'intéresse davantage que de participer à de l'obstruction systématique. Puis-je proposer que le nouveau nom du ministère soit: «Ministère de l'Environnement et de la Rouspétance».

Des voix: Bravo!

M. McGrath: Monsieur le président, le député est certainement expert en matière de rouspétance, et je le comprends fort bien. Je sais à quel point il s'inquiète de ce qui arrive au ministère des Pêches. Je sais que, dans le fond, il souscrit aux arguments avancés cet après-midi et ce soir et qui demandent qu'on conserve le mot «pêches» dans le nom du nouveau ministère. Le cœur humain ne perd jamais espoir et peut-être un jour sera-t-il à nouveau secrétaire parlementaire de l'actuel ministre des Pêches et des Forêts. Nous l'espérons car il s'est magnifiquement acquitté de sa tâche. Nous en dirons davantage à ce sujet lorsque nous en arriverons à la partie du bill traitant de la nomination de secrétaires parlementaires additionnels. La façon dont le député a été traité nous tient à cœur.

Des voix: Bravo!

M. McGrath: Nous nous soucions du député et de ses collègues qui ont si magnifiquement servi le Canada sur la périphérie du gouvernement sans même pouvoir intervenir. Monsieur le président, je manque d'appâts. Le dernier qui a parlé me les a tous pris. Je n'ai vraiment plus à jeter l'hameçon. Le bill dont le comité est saisi importe beaucoup à la région du Canada que je représente. Il importe en général aux provinces Atlantiques et à la région du pays que représente le secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts. J'espère que le secrétaire parlementaire, avant que le ministre prenne la parole, se montrera à la hauteur de sa tâche, dira quelque chose d'utile et enrichira le débat.

M. Corbin: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Puis-je renvoyer le député de Saint-Jean-Est à un discours que j'ai prononcé à l'ouverture du débat. J'ai alors essayé de commenter la question qu'il soulève ce soir devant la Chambre.

M. McCleave: Répétez ce que vous avez dit.

[M. McGrath.]

M. McGrath: Monsieur le président, nous n'avons pas entendu ces remarques récemment. Le député nous ferait peut-être l'honneur de les répéter ce soir. Certains d'entre nous n'ont pas eu le privilège d'entendre le secrétaire parlementaire.

M. Corbin: Le député n'était pas à la Chambre.

M. McGrath: Nous allons attendre qu'il ait pu ramasser sa musique: ainsi, il pourra participer utilement au débat. Après tout, il a des responsabilités. A mon avis il est honteux que le distingué ministre des Pêches et des Forêts ait abdicqué devant les ténors du cabinet; car c'est bien ce qu'il a fait. Je sais qu'il est aussi préoccupé que tous les autres députés qui ont participé au débat sur cet amendement. Je veux qu'il sache que nous sommes disposés à réserver cette partie du bill jusqu'à la saint-glinglin.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Drury: Le vote!

M. le président: Le comité est-il prêt à se prononcer?

M. Crouse: Monsieur le président, j'ai eu l'occasion de participer au débat cet après-midi. En toute franchise, vu le caractère raisonnable et pondéré de l'amendement proposé par mon collègue de Saint-Jean-Est, j'espérais que le ministre, après avoir dégusté un bon repas de poisson, se rendrait compte du bien-fondé de l'amendement et reviendrait à la Chambre pour nous annoncer que son parti est prêt à l'accepter. Malheureusement, il n'en a pas manifesté l'intention. Je crois donc nécessaire de lui rappeler encore une fois l'importance primordiale qu'il y a à rajouter le mot «pêches» dans le nouveau nom du ministère. Je vais donc ajouter à ce que j'ai déjà dit à ce sujet.

Après avoir dégusté du poisson, j'ai eu l'occasion de lire le *Journal d'Ottawa*. J'y ai trouvé un article des plus intéressants qui reprend en quelque sorte certaines des observations que j'ai faites cet après-midi. J'avais alors fait part au comité et au ministre, des préoccupations que m'inspire la perte des secteurs les plus importants de l'industrie de la pêche, à savoir les pêches d'espadon dans l'Atlantique.

M. McCleave: Une perte qui s'est chiffrée à quatre millions de dollars.

M. Crouse: Comme vient de le dire mon collègue, ce secteur de l'industrie représentait quelque quatre millions de dollars pour les pêcheurs de l'Atlantique. On ne les remplacera pas facilement. Les pêcheurs concernés trouvent difficilement de nouveaux emplois. Ils doivent faire face à une multitude de problèmes dont je ferai grâce au comité pour le moment. Les frais qu'ils devraient engager pour transformer leurs bateaux afin de pouvoir se lancer dans une autre forme de pêche sont bien au-dessus de leurs moyens.

• (9.10 p.m.)

Des entretiens ont eu lieu, je le sais, entre les fonctionnaires du ministère fédéral et le ministre provincial de la Pêche. Toutefois, jusqu'ici, on n'a pas trouvé de solution